

Lyon, le 18 juillet 2018

Le Président,

Monsieur Georges KEPENEKIAN
Maire de LYON
Mairie de LYON
BP 1065
69205 LYON cedex 01

Copie à M. AUDOUARD – Président CMA
Copie à M. KIMELFELD – Président Métropole de Lyon
Copie à M. SECHERESSE – Conseiller de la Métropole de Lyon

Objet : Dispositif de stationnement

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite au courrier envoyé par Monsieur Alain AUDOUARD en date du 8 juin dernier concernant le stationnement à LYON.

Ce courrier a été élaboré en commun avec la chambre des métiers, la CAPEB Rhône et d'autres organisations professionnelles.

Nous concernant, nous avons toujours été impliqué et force de proposition sur ce sujet très épineux concernant les artisans et le client final ; pour preuve la création en 2008 du PIAF, pour lequel la CAPEB a été moteur de cette création. Le dispositif PIAF répondait parfaitement aux exigences de nos adhérents.

Nous souhaitons de nouveau attirer votre attention sur l'impact économique du nouveau dispositif Pay by Phone qui entrainera à moyen terme :

- la dégradation du centre ville dû au fait que les artisans de confiance ne viendront plus faire de travaux - coût du stationnement horaire rédhibitoire, parking non adapté aux véhicules utilitaires, certaines voies de circulations de type « Cours Lafayette, quai général Sarrail, Cours Garibaldi... où il est désormais impossible de se garer ! Pour nos métiers, le véhicule est un réel outil de travail « difficile de prendre le métro avec une chaudière dans le dos ».
- la paupérisation de certains quartiers hors presque ou les commerces de détails et de bouche risquent de fermer les uns après les autres, pour exemple : quartiers de Vaise, le cours Lafayette...